

PRÉSENTATION



**LA RESPONSABILITÉ
DES INTERMÉDIAIRES
TECHNIQUES :
ACTUALITÉS, ENJEUX,
PROSPECTIVES**

*Organisé dans le cadre
du Centre d'Etudes et de
Recherche en Droit de
l'Immobilier (CERDI) de
la Faculté Jean Monnet,
Université Paris-Sud,*

par

*Michel MEILLASSOUX
Mona ROGER
Baptiste HAUTIERE
Léopold KRUGER
et Adrien BOUSSAGUET*

**Mardi 29 mars
2016**

9h30 - 17h

Sous la direction des Professeurs
Pierre Sirinelli,
Antoine Latreille
et Alexandra Bensamoun

**« LA RESPONSABILITÉ DES
INTERMÉDIAIRES TECHNIQUES :
ACTUALITÉS, ENJEUX,
PROSPECTIVES »**

**Amphithéâtre Vedel,
Faculté Jean Monnet**

**54 Boulevard Desgranges
92330 Sceaux**



PRÉSENTATION

Ce colloque organisé sous l'égide du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherche en Droit de l'Immatériel) et dirigé par les professeurs Pierre Sirinelli, Antoine Latreille et Alexandra Bensamoun vise à poser un débat constructif sur le régime de responsabilité des intermédiaires techniques.

La question de ce statut né dans les années 2000 avec la directive e-commerce fait toujours plus débat au fil du développement du commerce électronique et de l'évolution des pratiques. Le régime dérogatoire de responsabilité des intermédiaires techniques doit-il être révisé ? Les initiatives prises par les prestataires du Web répondent-elles déjà aux problématiques posées par l'Internet ? Faut-il créer de nouveaux statuts ?

Les étudiants organisateurs et les invités intervenant au colloque viendront présenter leur analyse face aux développements récents de la jurisprudence et des pratiques, en matière de droit d'auteur (matinée) et de protection des données personnelles (après-midi).

Cette conférence est organisée par :

Michel MEILLASSOUX

*Secrétaire AFDIT
Etudiant M2 Droit de la
Création et Numérique*

Mona ROGER

*Etudiante M2 Droit de la
Création et Numérique*

Baptiste HAUTIERE

*Etudiant M2 Droit de
l'Innovation et Propriété
Industrielle*

Léopold KRUGER

*Etudiant M2 Droit de la
Création et Numérique*

Adrien BOUSSAGUET

*Etudiant M2 Droit de la
Création et Numérique*

PROGRAMME

9h30 Accueil des participants

9h40 Ouverture de la journée

Michel MEILLASSOUX

Etudiant M2 Droit de la Création et Numérique, secrétaire de l'Association Française du Droit de l'Informatique et de la Télécommunication (AFDIT)

MATINÉE - LA RESPONSABILITÉ DES INTERMÉDIAIRES TECHNIQUES AU REGARD DU DROIT D'AUTEUR :

RELATIONS ENTRE ACTEURS DU WEB ET PARTAGE DE LA VALEUR

10h Vers une responsabilisation en droit d'auteur ?

Léopold KRUGER

Etudiant M2 Droit de la Création et Numérique

10h20 La vision d'une Société de Gestion Collective

Florence GRAVELINE

Chef du Service des Etudes Juridiques de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)

10h40 Réflexions sur l'écosystème de l'oeuvre 2.0 : de l'utilisation d'oeuvres préexistantes à la circulation des contenus via l'hypertexte

Adrien BOUSSAGUET

Etudiant M2 Droit de la Création et Numérique

11h Pause

11h20 Les initiatives d'inclusion d'ayants-droit prises par un prestataire internet

Maria GOMRI

Directrice Juridique de Google France, Moyen Orient et Afrique du Nord

11h40 La position des auteurs sur la diffusion et circulation des oeuvres sur internet

Maïa BENSIMON

Responsable Juridique, Société des Gens de Lettres

12h00 Le rôle de l'hébergeur dans la régulation des contenus partagés par les utilisateurs

Mona ROGER

Etudiant M2 Droit de la Création et Numérique

12h20 Débat avec la salle

12h40 Déjeuner

PROGRAMME

APRÈS-MIDI - LA RESPONSABILITÉ DES INTERMÉDIAIRES TECHNIQUES AU REGARD DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

UN STATUT HÉSITANT, ENTRE INTERMÉDIAIRE TECHNIQUE ET RESPONSABLE DE TRAITEMENT, ET LA NOUVELLE DONNE DES OBLIGATIONS DANS LE TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES

14h30 La qualification d'intermédiaire technique confrontée à celle de responsable de traitement de données personnelles

Michel MEILLASSOUX

Etudiant M2 Droit de la Création et
Numérique, secrétaire de l'Association
Française du Droit de l'Informatique et
de la Télécommunication (AFDIT)

14h50 Le contentieux du droit au déréférencement, la vision d'un moteur de recherche

Coralie MEDINA

Legal Counsel, Google

15h10 La qualification des CGU en contrat de consommation: vers un rééquilibrage du rapport de force entre usager et plateforme

Baptiste HAUTIERE

Etudiant M2 Droit de l'Innovation et de
la Propriété Industrielle

15h30 Les obligations des responsables de traitement de données révisées au regard du Projet de règlement et de l'invalidation de l'accord *Safe Harbor*

Michel MEILLASSOUX

Etudiant M2 Droit de la Création et
Numérique, secrétaire de l'Association
Française du Droit de l'Informatique et de la
Télécommunication (AFDIT)

15h50 Les préconisations de la CNIL

Florence RAYNAL

Directrice du service des affaires
internationales et européennes de la
Commission Nationale Informatique et
Libertés

16h10 Débat avec la salle

16h30 Conclusion

Alexandra BENSAMOUN

Maître de conférences HDR à l'Université
Paris-Sud, co-directeur du CERDI, directrice
du Master Propriété Intellectuelle Appliquée

16h45 Clôture des débats

Colloque du 29 mars 2016

Organisé dans le cadre du Centre d'Etudes et de Recherche en Droit de l'Immatériel et du Master 2 Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique (PIDN, anciennement DI2C)

Sous la direction des Professeurs :

Pierre Sirinelli

Directeur du Master Droit de la Création et Numérique

Antoine Latreille

Directeur du Master Droit de l'Innovation et de la Propriété Industrielle

Alexandra Bensamoun

Directrice du Master Propriété Intellectuelle Appliquée

Comité d'organisation :

**Michel Meillassoux, Mona Roger, Baptiste Hautière,
Léopold Kruger et Adrien Boussagnet**

En coopération avec l'Association Française du Droit de l'Informatique et de la Télécommunication



INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION GRATUITE

PAR EMAIL :

inscription.conference29@gmail.com



**Amphithéâtre Vedel
Faculté Jean Monnet**

Contactez nous et visitez nos pages !

**54 Boulevard Desgranges
92330 Sceaux**

<http://www.master-ip-it.net/>
master.pi-numerique@u-psud.fr

<http://www.cerdi.u-psud.fr/>
contact@cerdi.fr

**RER B Robinson, Bus 128,
179, 192, 194, 195, 294, 395**

